

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant 707253 NB Inc. | Numéro de permis 2019574 | Date d'inspection Le 18 novembre 2024 | |
| Nom de l'établissement Garderie au pays des merveilles 2 | | Numéro de téléphone (506) 532-9536 | |
| Adresse 162 chemin Cormier Village Grand-Barachois NB E4P 7A4 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Veronique Berube | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. La ratio fut respectée au moment de l'inspection.

Les éléments suivants ont été observés ;

- Les activités quotidiennes
- L'aire de jeu intérieur
- Le matériel de l'aire de jeu intérieur
- Toilettes

Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.

Le Matériel de l'aire de jeux intérieur est varié et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et de leur âge.

Les toilettes sont sécuritaires et en nombre suffisant, en fonction du nombre et de l'âge des enfants qui fréquente l'établissement

original signé par
Veronique Berube

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 novembre 2024

Date

original signé par
France Gallant

Le 18 novembre 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date